



INSTITUT AFRICAIN D'INFORMATIQUE REPRESENTATION DU TOGO (IAI-TOGO)

COURS DU JOUR

RECRUTEMENT D'ELEVES AUX PARCOURS INGENIEUR DES TRAVAUX INFORMATIQUES & LICENCE PROFESSIONNELLE EN INFORMATIQUE (PROMOTION 2023)

OPTIONS :

- GENIE LOGICIEL & SYSTEMES D'INFORMATION (GLSI)
- ADMINISTRATION DES SYSTEMES & RESEAUX (ASR)
- MULTIMEDIA, TECHNOLOGIES WEB ET INFOGRAPHIE (M-TWI)

Le Ministre de la Planification du Développement et de la Coopération porte à la connaissance du public qu'il est ouvert en session unique un concours d'entrée en 1^{ère} année du Cycle « Ingénieur des Travaux Informatiques (ITI) & Licence Professionnelle en Informatique (LPI) » options *Génie Logiciel & Systèmes d'information, Administration des Systèmes et Réseaux* puis *Multimédia, Technologies Web et Infographie* de l'Institut Africain d'Informatique, Représentation du Togo (IAI-TOGO).

I. Date du concours (session unique) : mardi 05 septembre 2023 à 07h00

II. Centres d'écrit :

N°	Lieu	Centre d'écrit
1.	Lomé	IAI-Togo dans l'immeuble CENETI
2.	Kara	Lycée Kara 1

III. Déroulement du concours :

- 1- Phase de présélection : sur étude de dossier,
- 2- Phase d'écrit : Mathématiques (4h), Techniques d'expression (2h) et Anglais (2h).
 - ❖ Les termes de référence du concours peuvent être consultés au tableau d'affichage des centres d'écrit et sur le site web de l'IAI-TOGO ;
 - ❖ La formation est organisée en tronc commun en 1^{ère} et 2^{ème} année, la spécialisation est en 3^{ème} année.

IV. Condition à remplir :

- 1- Etre titulaire du BAC II série C, D, E, F1 ou F2.

Un 05.09.2023

V. Pièces à fournir :

- 1- Une demande manuscrite adressée au Représentant Résident de l'IAI-TOGO ;
- 2- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- 3- Une copie légalisée ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- 4- Une copie légalisée de l'attestation du BAC II ;
- 5- Une copie simple des relevés de notes du BAC I et du BAC II ;
- 6- Une copie simple des bulletins de notes des classes de seconde, première et terminale ;
- 7- Une quittance de dix mille (10.000) francs CFA pour étude de dossier.



Les dossiers de candidature sont à déposer dans les centres d'écrit au plus tard le **jeudi 31 août 2023 à 17H00**.

N.B : Les candidats au concours peuvent compléter leur dossier après la proclamation des résultats du baccalauréat session de **juin 2023** avec leur relevés ou attestations.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat de l'IAI-TOGO dans l'immeuble CENETI, sis à côté de la CEB, derrière les bâtiments de SUNU Assurance et l'UTB Circulaire à Nyékonakpoé ou téléphoner au 22 20 47 00, E-mail : iaitogo@iai-togo.tg, site web : www.iai-togo.tg, Lomé-TOGO.